

VALLEE DE LA DORDOGNE

Commune de

ST ANTOINE DE BREUILH

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n°7

Echelle 1 : 10 000

Approuvé par arrêté préfectoral le 19 décembre 2002



direction
départementale
de l'équipement
territoires
Service Sécurité
Risques et
Environnement

Sources : IGN SCAN 25
Fichier : ZonageStAntoine2
12/2002

LEGENDE

- Zone rouge
- Zone bleu
- Limite de la zone inondable
- Limite 1m
- Limite de commune
- Cote de sécurité en m NGF

